

millions pour le contreplaqué de bois dur et à 448,321 milliers de pi² d'une valeur de \$44.5 millions pour celui de bois tendre. La plus grande partie des exportations de contreplaqués de bois dur était destinée aux États-Unis (9,435 milliers de pi² d'une valeur de \$1.1 million), mais la majeure partie des exportations de contreplaqués de bois tendre était acheminée vers la Grande-Bretagne (311,770 milliers de pi² d'une valeur de \$31.0 millions). La quantité et la valeur des expéditions de placages et de contreplaqués effectuées entre 1970 et 1972 figurent au tableau 10.9.

10.1.4.3 Industrie du papier et activités annexes

La Classification des activités économiques subdivise le groupe de l'industrie du papier et des activités annexes comme suit: usines de pâtes et papiers, fabriques de papier de couverture asphalté, fabriques de boîtes en carton et de sacs en papier, et transformations diverses du papier. La statistique de l'activité manufacturière et de l'activité totale du groupe de l'industrie du papier et des activités annexes figure au Chapitre 17.

Industrie des pâtes et papiers. Cette industrie est de loin la plus importante du groupe. En fait, elle est depuis longtemps la principale industrie du Canada, figurant pour environ 2% du produit national brut et 11.0% (1972) de la valeur totale des exportations du pays. En 1972, on a dénombré 141 usines de pâtes et papiers en activité.

Ces usines consomment d'énormes quantités de bois rond: 16,427,158 cunifs d'une valeur initiale de \$585.7 millions en 1972. Cette année-là, on a importé 157,083 cunifs de bois à pâte et on en a exporté 493,560. De plus, les usines de pâtes et papiers utilisent les déchets de bois des scieries et d'autres industries pour en faire de la pâte: noyaux de déroulage, dosses et délinures, copeaux, planures et, récemment, sciures de bois. Les déchets de bois ainsi utilisés par l'industrie en 1972 représentent l'équivalent de 8,436,883 cunifs de bois à pâte d'une valeur de \$222.7 millions. L'industrie consomme beaucoup d'électricité, de produits chimiques et d'autres matières et services, et nécessite de grandes quantités d'eau claire.

Une partie de la production des usines de pâtes et papiers est consommée au Canada ou sert de matière première aux industries qui utilisent le papier ou industries secondaires du papier et des produits annexes et à certaines autres industries, mais une grande proportion est exportée, en particulier sous forme de papier journal et de pâtes diverses. Les États-Unis sont le principal débouché. Certaines usines de pâtes et papiers transforment également le papier de base et le carton en des papiers plus raffinés, des produits de papier et des cartonnages, mais leur production ne constitue qu'une faible partie de la production globale de papiers et cartons confectionnés au Canada. Le tableau 10.10 donne les chiffres des expéditions et de la production de pâte et le tableau 10.11, ceux des expéditions de papiers de base et de cartons pour les années 1970-72. Le tableau 10.12 indique les exportations de pâte et de papier journal pour 1970-73.

Fabricants de papier de couverture asphalté. Ces établissements fabriquent des matériaux composés à toiture et à revêtement consistant en un feutre de papier saturé d'asphalte ou de goudron et, parfois, à surface minéralisée. Leurs expéditions totales en 1972 ont été évaluées à \$62.6 millions.

Fabricants de boîtes en carton et de sacs. Il s'agit des fabricants de boîtes pliantes ou montées, des fabricants de boîtes en carton ondulé et des fabricants de sacs en papier. Leurs expéditions totales en 1972 se sont élevées respectivement à \$215.2, \$345.3 et \$211.0 millions, contre \$195.9, \$299.9 et \$205.1 millions en 1971.

Autres transformations du papier. Ce groupe fabrique divers produits de papier: enveloppes, papier paraffiné, papier et carton couchés au kaolin et émaillés, feuilles d'aluminium lamellées de papier ou de carton, tasses de papier et plateaux de service, papiers-mouchoirs, serviettes hygiéniques, essuie-mains et serviettes de table en papier, papier hygiénique, etc. La valeur totale des expéditions de ce groupe en 1972 s'est élevée à \$453.0 millions comparativement à \$416.4 millions en 1971.

10.2 Les pêches

Le gouvernement fédéral a pleins pouvoirs pour légiférer dans le domaine des pêches côtières et continentales du Canada, et toutes les lois nécessaires à la protection, à la conservation et à l'expansion de ces ressources halieutiques sont adoptées par le Parlement